

# La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

Cahiers V. L. Saubnier | 36



SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

« Des nouvelles de delà les monts ». Les chansons d'actualité des plaquettes et recueils gothiques de l'officine à l'Écu de France (atelier des Trepperel et d'Alain Lotrian).

Nous avortons ces chants au milieu des armées,  
En délassant nos bras de crasse tout rouillés  
Qui n'osent s'éloigner des brassards dépouillés.  
Agrippa d'Aubigné, *Tragiques*, « Misères », v. 70-73.

Dans son ouvrage sur *L'Information en France, de Louis XII à Henri II*, Jean-Pierre Seguin note qu'au sein des occasionnels qui constituent l'objet de son étude, « [I]es récits les plus nombreux, les plus vivants aussi et les plus valables ont trait à des événements militaires<sup>1</sup> ». Les livrets et recueils qui nous intéressent, au milieu de chansons courtoises ou grivoises, de plaintes d'amants éconduits et de descriptions souvent souriantes de saynètes érotiques quelque peu farcesques, révèlent eux aussi mille et un visages de la guerre. Dans ce corpus, j'ai distingué deux types d'ouvrages et de collections de chansons : les plaquettes – c'est ainsi qu'on a commencé à les appeler au XIX<sup>e</sup> siècle – sont constituées de quelques feuillets seulement, tandis que les ouvrages que j'ai préféré nommer *recueils* sont beaucoup plus volumineux et présentent un nombre plus important de chansons<sup>2</sup>. Je ne m'attarderai pas sur la description matérielle de ces ouvrages et renverrai aux travaux de Marion Pouspin<sup>3</sup> et de Stéphanie Rambaud<sup>4</sup> qui font parfaitement le point sur la bibliographie matérielle de ces livrets. Ces ouvrages sont tous sortis des presses de l'officine à l'Écu de France, rue Neuve-Notre-Dame, tenue, à la mort de l'imprimeur Jean Trepperel en 1511, par son épouse, qui travaille ensuite avec son gendre, puis son fils, avant que ne leur succède l'imprimeur Alain

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Seguin, *op.cit.*, Genève, Droz, 1961, p. 34-35. C'est aussi, plus récemment, le constat de Marion Pouspin, *Publier la nouvelle. Les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 160 : « [...] les brochures sur les conflits politico-militaires constituent plus de 60 % des livrets d'actualité ».

<sup>2</sup> Ces « recueils » sont au nombre de trois dans mon corpus : *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Écu de France [Alain Lotrian], 1537 (Chantilly, VI-E-043), *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, enseigne de l'Écu de France, Alain Lotrian, 1542 (cote RES-YE-2719 de la BnF) et *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses [...]*, Paris, enseigne de l'Écu de France, par Alain Lotrian, 1543 (cote BnF Rés-YE-2720).

<sup>3</sup> Marion Pouspin, *op. cit.*, en particulier toute la première partie, « La pièce gothique, une nouvelle forme éditoriale. Éléments de définition », p. 41-152.

<sup>4</sup> Stéphanie Rambaud, « La publication des chansons dans l'entourage des Trepperel, imprimeurs-libraires parisiens, entre 1520 et 1530 », dans Alice Tacaille, Jean-Eudes Girot et Adeline Desbois-Ientile (dir.), *Poésie et musique sous Louis XII*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

Lotrian<sup>5</sup>. J'ai pu dépouiller en tout une quarantaine de livres, tous produits dans le même atelier, sur une période de trente ans environ, du début des années 1510 au début de la décennie 1540, ce qui m'a permis de trouver un peu plus de cinquante chansons qui faisaient expressément écho à l'actualité<sup>6</sup>.

Ces chansons représentaient à l'époque, par le biais de la vente des livrets chez l'imprimeur, par le colportage, par leur interprétation aussi<sup>7</sup>, de véritables vecteurs de l'information sur les combats qui se déroulaient aux confins du royaume. Marion Pouspin rappelle en effet que les « pièces d'actualité semblent répondre à un besoin d'information et à une soif de nouvelles »<sup>8</sup> et que ces pièces gothiques sont, en vertu de cette richesse informative, utilisées « comme sources auxiliaires par les chroniqueurs et rhétoriciens contemporains »<sup>9</sup>. Mais, que ce soit en raison de la mauvaise qualité de leur support ou du caractère circonstanciel de leur contenu, ces chansons n'ont guère survécu à l'époque qui les a inspirées. Leurs textes relèvent en effet bien plus du *document* que du *monument*, pour reprendre une distinction proposée par Paul Zumthor<sup>10</sup>. En quoi ces chansons peuvent-elles en effet être lues comme de véritables documents sur les faits historiques qui motivent leur composition ? Il ne faut pas oublier que la chanson est un *medium* artistique : elle repose sur l'utilisation de figures de style destinées à s'unir à une forme musicale. La réalité y est donc nécessairement esthétisée car elle se trouve transformée au prisme de procédés littéraires ou musicaux qui vont par conséquent donner du réel une image « médiatisée ». Cette mise en écriture est ce qui transforme un fait en véritable événement<sup>11</sup> mais aussi ce qui en donne une image filtrée et biaisée.

Si les textes de ces chansons peuvent être lus comme de véritables bulletins d'information, la médiatisation esthétique transforme toutefois ces supports de l'information

---

<sup>5</sup> Stéphanie Rambaud, « La publication des chansons », art. cité.

<sup>6</sup> Ces chansons sont classées, en annexe, dans l'ordre chronologique des événements qui ont motivé leur écriture. Il faut noter qu'à la fin du document figure une série de chansons pour lesquelles je n'ai pas été en mesure d'identifier précisément le ou les événements évoqués.

<sup>7</sup> Sur la diffusion de ces chansons, voir Jean-Eudes Girot et Alice Tacaille, « La transmission des chansons sans mélodies au XVI<sup>e</sup> siècle : quelles restitutions ? », article à paraître dans les actes du colloque *Philologie et musicologie. Des sources à l'interprétation poético-musicale (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)* organisé en 2015 par Christelle Chaillou-Amadiou, Oreste Floquet, Marco Grimaldi, Franco Piperno et Fabio Zinelli.

<sup>8</sup> *Op. cit.*, p. 111.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Paul Zumthor, *Langues et techniques poétiques à l'époque romane (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Klincksieck, 1963, p. 32-33.

<sup>11</sup> Voir Pierre Civil et Danielle Boillet dans leur introduction au volume collectif *L'Actualité et sa mise en écriture aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Espagne, Italie, France et Portugal*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2005, p. 8 : « La transformation d'un simple fait en événement, ou plus généralement le gauchissement, la manipulation, la réduction de ce qui s'offre à l'attention commune, sont autant d'objectifs que la mise en écriture réalise grâce à la mobilisation même des ressources de la codification littéraire [...] ».

en objets littéraires : la délivrance de nouvelles n'est donc pas leur unique fonction. Ces chansons servent aussi en effet à célébrer des personnages historiques, des groupes de soldats voire parfois les auteurs des chansons eux-mêmes. Les pièces que j'ai examinées se font ainsi souvent le creuset d'un véritable lyrisme d'admiration<sup>12</sup> qu'il s'agira de présenter ici.

#### Donner un véritable bulletin des armées

Les nouvelles diffusées sont presque essentiellement militaires, et l'événement sans conteste le plus récurrent dans le corpus n'est autre que le siège de ville. Ainsi celui de Mézières en 1521 par Franz de Nassau-Sickingen se trouve-t-il évoqué dans les chansons dites « Du Comte de Nansolt »<sup>13</sup>, ceux de la ville de Hesdin, au Nord de la France, en décembre 1521, dans la « Chanson des francs archiers et des aventuriers », dans « Vive le roy » et dans « Gentille ville de Hedin »<sup>14</sup>, dans la « Chanson de la rencontre et desconfiture des Hennoyers faicte entre Saint-Pol et Béthune » lors de la fête de Pâques en 1537, dans l'« Autre chanson nouvelle de Hedin » et dans la « Chanson nouvelle sur la folle entreprise des Flamands et Bourguignons »<sup>15</sup>. Enfin, le siège de Péronne en 1536<sup>16</sup>, attaquée par Henri III de Nassau-Breda, au service de Charles Quint, celui de Saint-Pol la même année<sup>17</sup>, puis celui de Théroouanne en 1537<sup>18</sup> sont aussi l'objet de diverses contributions.

Même si le passage en revue de troupes par le roi n'est assurément pas pourvu de la même portée historique, il représente pour les soldats un événement important qui marque la constitution du groupe en présence du souverain, leur chef. On trouve ainsi dans le corpus trois chansons qui font référence à ce moment qui inaugure la guerre. « Ne desplaie aux Normans ny a leur compagnie » et « Peuple de Picardie »<sup>19</sup> rappellent le passage en revue de six mille Picards par François I<sup>er</sup> à Amiens en 1535 tandis que « Monsieur de Banquille a charge de mil hommes » renvoie à la revue des troupes, toujours par le roi, commandées par le seigneur de Bacqueville à Rouen en avril 1535. Ainsi, tout ce qui a trait à la vie militaire est présenté dans ces textes : des batailles, des sacs, des escarmouches, des moments de

---

<sup>12</sup> Guy Demerson utilise cette expression dans son introduction aux *Œuvres poétiques* de Rémy Belleau, Paris, Honoré Champion, 1998, t. III, p. 9.

<sup>13</sup> Ce sont les chansons n° 6 et 7 du document placé en annexe de cet article. Les numéros renvoient désormais à cette annexe.

<sup>14</sup> Chansons n°8, 9 et 10.

<sup>15</sup> Chansons n°23 et 24.

<sup>16</sup> Chansons n°17, 18, 19, 20, 21.

<sup>17</sup> Chanson n°25.

<sup>18</sup> Chanson n°30.

<sup>19</sup> Chansons n°14 et 15.

réjouissance et parfois aussi les trêves (dans « La chanson de la paix »<sup>20</sup>, la « Chanson nouvelle faite sur l'espérance de la paix »<sup>21</sup> et toutes celles qui célèbrent la paix de Nice de 1538<sup>22</sup>).

Un véritable sociolecte caractérise ces chants. On retrouve en effet un vocabulaire technique qui sert à évoquer les différents corps de l'infanterie, comme les expressions « francs archiers » et « taulpins » qui désignent deux corps créés par Charles VIII en 1448 et constitués d'une part d'archers, et de l'autre de soldats habilités à creuser des mines et des tranchées au moment des sièges<sup>23</sup>. Les lansquenets sont bien entendu également mentionnés<sup>24</sup>. Tout un jargon militaire colore ces textes : on peut citer notamment le terme de « godons » utilisé dans certaines pièces pour évoquer les Anglais. Brian Jeffery rappelle qu'il s'agit d'un mot adapté de l'anglais « *God damn* » utilisé pendant la guerre de Cent Ans pour désigner les soldats d'Outre-Manche<sup>25</sup>. Par ailleurs, les noms des protagonistes sont écrits comme ils sont prononcés : Nansolt renvoie à Franz de Nassau, La Marck à La Marche<sup>26</sup>. Les images véhiculées, parfois surprenantes, très concrètes, voire triviales, témoignent dans certaines chansons d'une culture rurale. Dans la chanson « Par devant saint Riquier », sur le siège de Péronne en 1536 par les troupes impériales, on trouve par exemple l'image de « l'écossée de pois » pour évoquer l'infime quantité et, en l'occurrence, l'absence de réussite des soldats de l'empereur face aux Français :

Vous y avez esté  
Troys sepmaines ou ung moys  
Sans avoir conqueste  
Dune escossee de poys<sup>27</sup>.

Les chansons consistent parfois en séries de bravades et de menaces adressées à l'ennemi, rodomontades dont on peut aisément imaginer qu'elles pouvaient être lancées aux adversaires avant le début des combats. Dans la « Chanson des francs archiers et des aventuriers », les francs archiers sont d'abord désignés à la troisième personne avant de parler en leur nom propre pour tenter d'impressionner leurs opposants par la violence de leurs propos.

Les francs archiers sont fors

---

<sup>20</sup> Chanson n°3.

<sup>21</sup> Chanson n°33.

<sup>22</sup> Chansons 36 à 41.

<sup>23</sup> Philippe Contamine, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge, Études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

<sup>24</sup> Par exemple, dans la chanson n° 27 « Gens de la Tharentaise ».

<sup>25</sup> Brian Jeffery, *Chanson verse of the early Renaissance*, Londres, Tecla Editions, vol. 1, 1971, p. 174.

<sup>26</sup> Chanson n°20.

<sup>27</sup> Chanson n°22.

Et si ont grant puissance

Nous vous mettront [sic] a mors

Ja ny ayez fiance

On vous devroit percer

La langue dung fer chault

Et tous vifz escorcher.

Vous faictes trop de maulx

Tous regnieurs de Dieu

Vous nestes que quenaille

On le dit en chascun lieu

Que ne vaillez point maille<sup>28</sup>.

La guerre donnée à voir ici n'est pas nimbée d'une aura épique. C'est une guerre crue et violente souvent désignée comme une « tuerie »<sup>29</sup> ou encore une « boucherie »<sup>30</sup>. Des pratiques comme le pillage, la pendaison en guise de représailles ou encore le viol, sont ainsi presque systématiquement mentionnées. Dans la chanson « Par devant saint Riquier », les Bourguignons, comparés à des scorpions, commettent leurs méfaits dans tous les villages qu'ils traversent :

Tout droit au point du jour

Vindrent donner l'assault ;  
Sans nous donner sejour

Nous prindrent en sursault.

L'ung court bas, l'autre hault,

Chascun fuit aux murailles ;

Les femmes de prinsault

Chasserent les quenailles.

De là s'en sont allez

Tirant vers Saint Quentin.

Maint village ont pillé,

Emporté le butin.

Mais craignans le hutin,

Se sont tirez arriere ;

Carettes et Frestin

Sont allez à Mezieres.

[...]

---

<sup>28</sup> Chanson n°8.

<sup>29</sup> Chanson n°54.

<sup>30</sup> Chanson n°22.

De là vindrent ruer  
Au chasteau de Clery ;  
Tel se cuydoit jouer  
Qui en terre est pourry.  
Nansot est si marry  
Quant veit ses gens par terre,  
Qu'il fist pendre et mourir  
Sept compagnons de guerre<sup>31</sup>.

Dans la suite du texte, on peut d'ailleurs remarquer que le siège même de la ville de Péronne est décrit comme un viol, pratique sans doute si courante qu'elle semble pouvoir à elle seule résumer la tentative de prise de la ville. Péronne dite « la jolye » est alors présentée comme une jeune pucelle dont les Bourguignons cherchent à souiller le sein :

Peronne la jolye  
Vous a fort amatis.  
[...]  
Vous estes fort courtois  
Laisser tel pucellotte  
Sans taster à Degoy  
Sa grosse mamelotte.  
[...]  
Adventuriers de France,  
Tu es vray amoureux  
De Peronne tant France  
A tout son cueur joyeux.  
Car tu fus courageux  
La deffendre à la lance,  
Que Bourguignons n'ont peu  
Luy monter sur la pance<sup>32</sup>.

Surnommée Péronnelle, du nom de l'héroïne de la célèbre chanson « A vous point veu la Peronelle »<sup>33</sup>, la ville devient un personnage de la guerre à part entière et apparaît dans plusieurs chansons<sup>34</sup>. Son corps allégorique est décrit sur un mode grivois : il n'est question

---

<sup>31</sup> Chanson n°22.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Brian Jeffery, *op. cit.*, vol. 1, p. 144-145.

<sup>34</sup> Comme dans la chanson n°25 : « Bourguignons avoient dit / Par leurs fines cautelles / Qu'ilz yroient espouser / La belle Peronnelle / Et sen yroient / Par le mont Saint Quentin / Pour assieger la ville / Et pour la mettre à fin. [...] Au conte de Nansot / Plain de grosse cautelle / Tu voulois espouser / La belle peronnelle / Elle ta esté rebelle / Et ta fort amaty / A coups d'artillerie / Elle ta tresbien servy ».

que des parties sexualisées, la « grosse mamelotte » et la « pance ». Les termes employés n'ont rien de délicat et assimilent la ville ainsi féminisée à une créature imposante appartenant bien plus au peuple qu'à la noblesse.

La violence décrite n'est pourtant pas l'apanage de l'ennemi et les exactions commises par les Français et leurs alliés donnent aussi lieu à des descriptions. La chanson « Gens de la Tharentaise » donne par exemple une idée de la brutalité de la répression du soulèvement de la Savoie en 1537. Le récit de l'entrée des soldats dans Moûtiers est à cet égard éloquent :

Quand furent dans la ville  
Ce fut la grand pitié.  
Ny eust femme ne fille  
Qui ne se print à plorer  
Or, argent, à planté  
Et tout autre bagage  
Fut tout sacquementé  
Aussi mis en pillage.

Puis d'aultre partie  
Estoient partis les lansquenets  
Faisant grand pillerie  
Sans point estre estonez  
Faisoient passages netz  
Et mettoient en flambe  
Par eulx estoient bruslez  
Les Tharins se me semble.

Tharins de paoure affairé  
Plus ne soyez ingratz  
Vostre arrogance fiere  
Vous a bien mis au bas  
Criez trestous helas  
Faictes obeissance  
En joignant mains et bras  
Au noble roy de France<sup>35</sup>.

Scènes de pillage, incendies, désarroi et larmes des femmes : autant de détails qui disent la cruauté de la répression exercée sur les civils de la vallée de la Tarentaise. Mais cette violence, si terrible soit-elle, est en l'occurrence légitimée par la nécessité de punir la

---

<sup>35</sup> Chanson n°27.



désobéissance de mauvais sujets. L'auteur n'hésite pas à montrer le caractère pitoyable de ces scènes ponctuées par les cris des habitantes mais il n'en conclut pas moins sur la nécessité de ce déferlement de châtiments implacables.

On remarque rapidement que **parmi les actualités** militaires, celles qui sont les plus prisées concernent plus particulièrement les frontières du royaume. Une véritable dynamique centripète est à l'œuvre : les nouvelles sont prises aux confins de la France et transportées au cœur du pays. Il n'est d'ailleurs pas rare que la chanson s'achève sur la mention de ce déplacement de l'auteur, de la zone qui se trouve immédiatement après les frontières françaises jusqu'au cœur du royaume, afin d'y apporter des informations. Toujours dans « Gens de la Tharentaise », on peut ainsi lire :

La chanson en Savoye  
Fut faicte à Chambéry  
Par ung que Dieu convoye  
Qui estoit bien marry.  
Il en venoit aussi  
Et sen alloit en France  
Racompter tout cecy  
A la noble puissance<sup>36</sup>.

Ce mouvement des nouvelles de l'extérieur vers l'intérieur peut évoquer celui que l'on trouve dans les *romances fronterizos* espagnols, utilisés, au XV<sup>e</sup> siècle, pour donner des informations sur l'avancée des combats de la Reconquête<sup>37</sup>. Ces textes présentent de nombreux points communs avec les chansons d'actualité de notre corpus. Les nouvelles arrivent en effet des frontières du royaume : dans les chansons françaises, deux fronts sont principalement évoqués, celui du Nord-Est (à Hesdin, Tournai, Saint-Pol, Saint-Riquier, Saint-Quentin, Mézières ou encore Théroouanne<sup>38</sup>), et celui du Sud-Est, en Savoie et dans le Piémont (à Grenoble, Briançon, Suse ou Turin). On y retrouve le même souci de dessiner les frontières de la nation, des limites qui séparent de l'autre, l'étranger, l'envahisseur, et le même désir d'assurer la cohésion d'un groupe opposé à un autre. Ces textes ont en commun de dessiner un espace national aux limites fluctuantes, tout en rappelant la nécessité vitale de se défendre et de gagner du terrain. Même dans les chansons qui annoncent et célèbrent la paix de Nice de

---

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Virginie Dumanoir, « Les mots pour le chanter... La mise en vers *romanceril* de l'événement contemporain en Espagne à la fin du XV<sup>e</sup> siècle », dans *L'Actualité et sa mise en écriture aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Espagne, Italie, France et Portugal*, op. cit., p. 223.

<sup>38</sup> La « Chanson nouvelle faicte sur le fait de l'assaut de Therouenne » (chanson n°30) commence d'ailleurs ainsi « Therouenne noble cité / Pour le roy ville de frontière ».

1538, la question des frontières reste une thématique importante : ces frontières sont en effet déplacées pour délimiter non plus une nation en construction mais une Europe chrétienne unie, opposée désormais aux Turcs mécréants.

France / Normandie / et Bretagne  
Savoysiens / Genevoys / Italiens  
Flandres / Bourgnongne / et Espagne  
Monstrez vous estre vrays chrestiens.  
Qui cherche guerre il se condamne.  
Ostez pouldres / glaives dacier et fer.  
Dieu ne veult pas que nul se damne  
Par faulte damour ensuivre.  
Guerre se retire en Turquie  
Pour atirer les turcs en nostre loy,  
Car à la fin dist le bon messie  
Tous mescreans tiendront la foy<sup>39</sup>.

Le thème de la guerre contre les mécréants se trouve lui aussi dans les *romances fronterizos*. Mais la grande différence entre les *romances* et ces chansons françaises est que le public de notre corpus tel qu'il se dessine est plutôt composé de marchands et de bourgeois, tandis que les *romances* sont destinés à la haute noblesse espagnole. Dans plusieurs chansons, ce public est clairement nommé par le locuteur.

Je vous supplie oyez comment  
Nous debvons vivre sans esmoy,  
Et prendre Joye et esbatement  
En priant pour le noble roy  
Qui tant son peuple a aymé,  
De faire bon appointement  
Que tous les montz il a passé  
Pour tenir le droict parlement.  
[...]  
Nobles marchantz et laboureurs,  
Nous debvons trestous esjouyr  
Puis que le roy et lempereur  
Ont faict la paix a grand desir.  
Vous povez aller et venir,  
Marchander avec vos amys,  
La paix avons qui est bon bruict  
De par le roy des fleurs de lys<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> Chanson n°32.

La vocation orale du texte est ici bien mise en évidence avec l'utilisation de l'impératif « oyez », comme si le locuteur s'apparentait à un crieur public. On remarque qu'il s'adresse aux marchands et paysans et qu'il entend se réjouir avec eux de la possibilité de circuler et de commercer à nouveau librement. Ce souci du commerce est d'ailleurs récurrent dans toutes les chansons qui célèbrent la paix.

Marchantz de France et de Bretagne

Allez tous sur mer hardiment  
En Portugal et en Espagne

Puis quilz ont fait appoinctement

Allez par tout asseurement

Il ny fault plus de saufconduyt

Croyez quelle est finée la guerre

Puis que les roys ont fait edict<sup>41</sup>.

Pour trafiquer trestous ensemble

Marchandise communement

Francoys / Flamans et autres gens

N'ayez plus de discord ensemble<sup>42</sup>

Ce sont ainsi bien plus les valeurs des marchands et des bourgeois qui sont promues ici que celles de la noblesse.

Pour terminer sur la fonction informative de ce corpus, on peut noter qu'elle se trouve de plus en plus fréquemment thématisée dans les chansons elles-mêmes. Le locuteur se décrit comme porteur d'une nouvelle et indique bien quel rôle il assigne à sa chanson.

Des nouvelles de dela les montz

Je nen scauroys plus que tescripre

Sinon que on espere la paix

Ainsi que je ay ouy dire<sup>43</sup>.

Dans cet extrait de la « Chanson faicte sur les faitz de la guerre dela les montz », qui décrit le retour des troupes françaises en 1537 depuis le Nord de l'Italie jusqu'à Briançon puis Grenoble, le texte marque le passage de la rumeur (« ouy dire ») à l'écrit (« tescripre »). Il est intéressant de constater que la chanson n'est pas ici conçue comme orale mais bien plutôt

---

<sup>40</sup> Chanson n°36.

<sup>41</sup> Chanson n°40.

<sup>42</sup> Chanson n°41.

<sup>43</sup> Chanson n°34.

comme la transcription de nouvelles qui circulent de bouche en bouche. Cela témoigne de l'importance de la diffusion écrite de ces chansons, regroupées en plaquettes ou en recueils, et donc achetées sous cette forme par le public. Dans la « Chanson nouvelle faicte du trespasement de madame Isabeau royne des Espaignes femme de lempereur » (il s'agit d'Isabelle du Portugal, morte en mai 1539), le locuteur esquisse son voyage du Portugal vers la France pour porter la nouvelle à François I<sup>er</sup> en personne :

Celuy qui fit ceste chanson  
De Portingal il est natif  
Qui estoit avec l'ambassade  
Qui s'en vint à la fleur de lys  
Racompter au bon roy de France  
Las le piteux trespasement.  
Nous en disons trestous pour elle  
Ung requiescant in passe.

La fonction informative est là encore thématisée et la mention de l'illustre destinataire royal contribue à anoblir la chanson, à lui conférer une forme de dignité officielle. Un autre point participe de cette exhibition croissante du rôle informatif de la chanson : la narrativisation de plus en plus importante des événements. En effet, au début de la période étudiée, les pièces sont très allusives. Elles se font ensuite de plus en plus longues, moins répétitives et se transforment en véritables catalogues des différents moments d'un siège par exemple, ou de l'ensemble des protagonistes connus d'une bataille. Toute la chanson qui commence par « Par devant Saint Riquier », reproduite intégralement par Brian Jeffery<sup>44</sup>, se concentre sur le siège de Péronne de 1536 mais ne l'évoque qu'au terme de l'énumération des différents lieux par lesquels sont passés les Bourguignons avant de tenter d'assaillir la ville (Saint-Quentin, Mézières, le château de Cléry, etc.). Le locuteur a le souci d'en dire le plus possible, ce qui peut donner au lecteur le sentiment d'être inondé sous les détails, alors qu'en définitive les précisions, temporelles par exemple, restent très vagues :

Vous y avez esté  
Troys sepmaines ou ung moys  
Sans avoir conqueste  
Dune escossee de poys<sup>45</sup>.

La durée du siège de Péronne est évaluée à la louche. Ce qui prime, c'est l'expérience de l'événement qui confère à la chanson toute sa valeur et sa saveur. Le critère de l'autopsie, le

---

<sup>44</sup> *Op. cit.*, vol. 2, 1976, p. 317-321.

<sup>45</sup> Chanson n°22.

fait d'avoir soi-même vu ce dont on parle, est fondamental : il garantit l'authenticité d'une pièce certes imparfaite mais dont les défauts sont autant de preuves de la véracité de ce qui y est dépeint.

Si cette fonction informative semble première, elle n'en exclut pas moins une vocation de célébration : les auteurs ne se contentent pas de décrire les faits mais, conformément à la forme musicale qu'ils utilisent, ils chantent les événements et leurs acteurs, c'est-à-dire qu'ils les célèbrent et les encensent. A la fonction d'information s'associe la fonction encomiastique.

### Informer mais aussi célébrer

Certaines pièces du corpus sont lyriques au sens où elles développent une forme de musicalité qui s'appuie sur la répétition d'une rengaine. Parfois ce refrain a du sens, tandis qu'à d'autres moments il s'apparente plutôt à une succession de jeux sonores. Dans la chanson « Le roy sen va dela les monts », on trouve ainsi à la fin de chaque strophe : « L'alaine, l'alaine, my fault l'alaine »<sup>46</sup>. Ce vers se construit sur l'homonymie entre « haleine », l'air qui sort de la bouche, et « la laine », matière qui sert à tricoter des vêtements. Il s'agit d'une petite fioriture : elle n'apporte rien aux informations données, alors que celles-ci demeurent extrêmement floues et qu'on ne peut pas rapporter cette chanson à un événement particulier. L'ensemble de la campagne d'Italie menée par François I<sup>er</sup> pourrait en effet être évoqué ici.

Si on laisse de côté les pièces militaires, pour considérer la chanson qui traite par exemple de la mort d'Isabelle du Portugal, on remarque très vite que le principal rôle du texte n'est pas tant de donner des précisions à l'auditeur ou au lecteur que de célébrer avec lui une personnalité, d'entonner un chant de louange au nom d'une collectivité. On y retrouve donc les *topoi* et les procédés du panégyrique et le but de la chanson va être de susciter une forme de « douleur universelle »<sup>47</sup>. La « Chanson nouvelle faite du trespassement de madame Isabeau royne des Espaignes femme de lempereur » ne présente ainsi au premier abord aucune différence avec une pièce de circonstance composée par un poète de cour. De même, dans la « Chanson nouvelle faite sur le departement de la royne d'Ecosse disant adieu à son père et à tous ses amis », l'auteur donne la parole à Madeleine elle-même, livrant ainsi une pièce poignante où ce n'est plus la voix d'un soudart qui se fait entendre, mais celle d'une

---

<sup>46</sup> Chanson n°47.

<sup>47</sup> Claude Thiry, *La Plainte funèbre*, Turnhout, Brepols, 1978, p. 49.

femme de très haute noblesse, ayant peine à laisser derrière elle son pays. La répétition lancinante de « Dieu » en anaphore ainsi que l'énumération de tout ce que la princesse est contrainte d'abandonner, confèrent au texte un caractère véritablement « piteux ».

L'objet de la célébration n'est pas toujours un personnage de haute lignée : des noms d'auteurs de chansons sont en effet évoqués. Ceux-ci se célèbrent eux-mêmes tout d'abord pour leurs exploits martiaux. La fin de la « Chanson nouvelle sur le fait de l'assaut de Therouenne » se termine ainsi sur des rodomontades de l'auteur :

Celluy qui fist ceste chanson  
Estoit Normand je vous affie.  
Bien accompagné dung Gascon,  
Dans Therouenne la jolye,  
En disant quilz ne craignoient mye  
Les Bourguignons aulcunement,  
Quilz nentroient dedans la ville  
Silz ne la batoient bien aultrement<sup>48</sup>.

Ce locuteur, qui se présente aussi comme l'auteur de la chanson, revendique son origine : dans un contexte de guerre, où les bandes sont constituées en fonction de l'origine géographique des soldats, il s'agit par exemple pour les Normands de bien se distinguer des Picards. Mais il insiste également sur le fait qu'il se trouvait bien dans Théroouanne au moment des faits, faisant valoir ce critère de l'autopsie, déjà évoqué. La chanson a vocation à faire l'éloge des soldats français qui, à l'image de cet auteur et de son compagnon gascon, ne sauraient se laisser impressionner par les Bourguignons<sup>49</sup>. Lorsque l'auteur se distingue dans son texte et que l'on peut véritablement parler de « *persona* »<sup>50</sup>, il se conçoit tout d'abord comme passeur de nouvelles. Dans « Gens de la Tharentaise », il termine en effet sa composition sur ces mots :

La chanson en Savoye  
Fut faicte à Chambéry  
Par ung que Dieu convoye  
Qui estoit bien marry.  
Il en venoit aussi

---

<sup>48</sup> Chanson n°29.

<sup>49</sup> De même, dans l'« Aultre chanson faicte sur le triumphe que les diepoys ont fait sur la mer » (chanson n°52), l'auteur se dépeint comme un « noble aventurier » avant de souligner la vaillance de tout le groupe auquel il appartient, les Dieppois : « Qui fist la chansonnette / Ung noble aventurier / Lequel est en Grenoble / Du lieu du Daulphiné / Lequel la composée / Pour lhonneur des vaillances / Que les Diepoys ont fait / Pour le bon roy de France ».

<sup>50</sup> *Persona* au sens d'image de l'auteur inscrite dans le texte. Voir Wayne Clayton Booth, *The Rhetoric of Fiction*, Chicago, The University of Chicago Press, 1983 [1961].

Et sen alloit en France  
Racompter tout cecy  
A la noble puissance<sup>51</sup>.

Si l'auteur ne se nomme pas, il a toutefois à cœur d'inscrire son individualité dans la chanson. Cela passe par la mention de l'origine géographique ainsi que **par** la mise en avant des valeurs du soldat (le courage, la loyauté...) dont il se veut le garant. Mais l'on trouve aussi quelques noms propres et des personnages qui ne se distinguent cette fois plus pour leur seule valeur au combat mais pour leur capacité à écrire de belles chansons. Jean Chaperon se signale ainsi comme l'auteur de la « Chanson de Hedin »<sup>52</sup>, composée en mai 1537<sup>53</sup>, soit un mois à peine après le siège de la ville par René I<sup>er</sup>, baron de Mailly.

Ung compaignon de France  
La chanson composa  
Qui au lit de souffrance  
Fortune disposa.  
Chaperon se nomma  
Des malheureux l'esclave  
Qui du camp retourna  
En estat non trop brave.

Jean Chaperon ne se contente d'ailleurs pas de donner son nom dans la chanson, il la publie aussi en son nom dans son recueil *Le Dieu gard de Marot*<sup>54</sup>. Un autre auteur se distingue dans la fameuse chanson « Helas Olivier Basselin ». Cette fois-ci, ce n'est pas lui qui se nomme et tâche de se célébrer lui-même mais il est l'objet d'une chanson qui lui est entièrement dédiée.

Helas Olivier Basselin  
Oirons nous plus de vos nouvelles  
Vous ont les Anglois mis à fin  
  
Vous souliez gaiment chanter  
Et de mener joyeuse vie  
Et la blanche livrée porter  
Par tout le pais de Normandie

---

<sup>51</sup> Chanson n°26. On peut citer également les derniers vers de la chanson n°38 : « Laissons à parler des nouvelles / Des trefves que present avons / Et parlerons du grand triumphe / Comme on chanta le Te deum / Cestoit grand melodie / De veoir messieurs deglise / En ordre triumpfant / Et puis messieurs de la ville / En ordre magnifique / Et tout le parlement. / Celluy qui la chanson a faite / Cest ung tresnoble adventurier / Lequel est naquy de Grenoble / Du noble lieu du Daulphiné / Qui estoit en presence / au pays de Provence / Quand laccord fut donné / Droict il sen vint en France / En toute dililgence / Les nouvelles apporter ».

<sup>52</sup> Chanson n°24.

<sup>53</sup> « C'est may tant humble et doux ».

<sup>54</sup> Jean Chaperon, *Le Dieu gard de Marot*, Paris, A la rue neuve Notre-Dame, enseigne Saint-Nicolas [Pierre Sergent], s. d. [vers 1537], BnF, Y 4496 Rés.

Jusques à Saint-Gilles en Cotentin  
En une belle compagnie  
Oncques mais ne vy tel pèlerin.

Hélas Olivier Basselin.

Les Anglois ont fait déraison  
Es compaignons du Val-de-Vire  
Vous n'orrez plus dire chanson  
A ceux qui les souloient bien dire  
Nous prions Dieu de bon cœur fin  
Et la douce vierge Marie  
Qu'il doint aux Anglois malle fin.

Hélas Olivier Basselin.

Basselin faisoit les chansons  
C'estoit le maître pour bien dire  
Il chanta tant les compaignons  
Qu'il ne luy demoura que frire  
Car fust de cidre ou fust de vin  
Il en buvoit jusqu'à la lie  
Et puis revenoit au matin.

Hélas Olivier Basselin<sup>55</sup>.

La chanson se présente comme une véritable déploration funèbre : l'auteur pleure la disparition de celui qui apparaît comme l'un de ses anciens compagnons, tués par les Anglais. Les toponymes permettent de l'identifier comme un Normand mais il n'est pas possible de dater précisément les faits qui sont évoqués. Olivier Basselin est en vérité une figure plus ou moins légendaire, qui aurait vécu à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> dans le val de Vire, en Normandie<sup>56</sup>. La chanson serait donc ancienne et permettrait sans doute aux Normands de se rassembler derrière une figure fédératrice, celle d'un poète soldat, réputé pour ses chansons populaires connues sous le nom de « vaudevires »<sup>57</sup>. Olivier Basselin fut d'ailleurs l'objet d'une véritable mystification dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle puisque

---

<sup>55</sup> Chanson n°48.

<sup>56</sup> Voir Armand Gasté, *Étude sur Olivier Basselin et les compaignons du Vau de Vire, leur rôle pendant les guerres anglaises et leurs chansons*, Caen, Le Gost-Clérisse, 1866.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 22.



Jean Le Houx, avocat normand (c. 1550-1616), publia le *Livre des chants nouveaux de Vaudevire*, dont l'édition originale a été perdue mais qui reparut à Caen en 1670<sup>58</sup>, et dont l'essentiel des pièces sont attribuées à Olivier Basselin<sup>59</sup>. L'érudit Armand Gasté, qui a étudié les manuscrits autographes de la bibliothèque de Caen, a en fait réhabilité Jean Le Houx comme auteur de ces chansons de type bachique, fondées sur une sociabilité soldatesque et invitant tous les compagnons à se réjouir ensemble en buvant et en entonnant de gais refrains. Le désir de Jean Le Houx de promouvoir cette figure de poète soldat, dont Armand Gasté pense qu'elle aurait existé mais dont il ne nous resterait pas de texte identifié, révèle que, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ces chansons sans doute très utilitaires, chargées d'une dimension testimoniale sous le règne de François I<sup>er</sup>, étaient en train de se constituer en véritable genre littéraire, caractérisé par des codes et des *topoi* spécifiques.

Les chansons d'actualité publiées au sein de plaquettes et de recueils gothiques par les Trepperel et Alain Lotrian, dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, apparaissent comme d'indéniables documents sur l'histoire militaire du règne de François I<sup>er</sup>. Leur évidente fonction d'information leur permet de participer à une historiographie improvisée, produite quasiment sur le terrain, par les principaux acteurs des événements. Mais cette écriture informationnelle relève aussi d'un lyrisme fondé sur la célébration des grands, des soldats et des auteurs de chanson eux-mêmes. Ces derniers se représentent parfois non seulement en soudards mais aussi en véritables poètes soldats, une position qui sera sans doute davantage revendiquée dans la seconde moitié du siècle au sein de divers chansonniers, ou même encore, de manière plus connue, par un Agrippa d'Aubigné.

Adeline LIONETTO  
Sorbonne Université

---

<sup>58</sup> *Livre des chants nouveaux de Vaudevire*, Caen, Jean de Cesne, 1670.

<sup>59</sup> Jean-Paul Barbier-Mueller, *Dictionnaire des poètes français de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (1549-1615)*, consacré à la lettre L, Genève, Droz, 2018, p. 443-454.

## Corpus de chansons

(Classement dans l'ordre chronologique des événements évoqués)

### 1- « Tous compagnons aventuriers qui sommes partis de Lyon pour aller sur la mer salée »

Expédition de Pedro Navarro, marin espagnol, en Afrique du Nord (1509). La chanson a été composée sous le pontificat de Léon X, entre 1513 et 1521.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Écu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyt plu || sieurs belles chansons nouvelles et fort joy- || euses [...]*, Paris, enseigne de l'Écu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>60</sup>. RES-YE-2720.

### 2- « La chanson de Tournay »

« Et Tournay, il te convient rendre... »

Prise de Tournai par Henri VIII d'Angleterre en 1513.

In *Sensuyt plu || sieurs belles chansons nouvelles et fort joy- || euses [...]*, Paris, enseigne de l'Écu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>61</sup>. RES-YE-2720.

### 3- « La chanson de la paix »

« Chantons joyeusement... »

Composée sous Louis XII, fait sans doute allusion à la deuxième bataille de Guinegate, surnommée Journée des éperons, qui eut lieu le 16 août 1513 à Guinegate (aujourd'hui Enguinegate, près de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais).

In *Sensuyt cinq belles || Chansons Nouvelles Dont les noms || Sensuyvent [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; BnF, RES-P-YE-2177 ; S. Rambaud-1.

### 4- « Chanson nouvelle des Angloys sur Ma bien acquise »

« Les faulx anglois se sont bien mutinez... »

Allusions à l'élection de Charles Quint en tant qu'empereur (1519) et à l'entretien du drap d'or (1520).

In *S Ensuyvent plu || sieurs belles chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris ?] ; in-8 ; BnF, RES-YE-1377 (8e pièce du « Recueil de poésies ») ; S. Rambaud-23.

*Sensuyvent || plusieurs belles chansons nou || velles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-111 (Recueil Morgand) ; S. Rambaud -16.

### 5- « Nunc dimittis des Angloys »

« O faulx glouton lequel mavois promis... »

Reprise du Cantique de Siméon.



Gravure sur bois tirée de *Sensuyvent || Plusieurs belles || Chansons nou= || velles [...]*, S. l. n. d. ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-112 (Recueil Morgand).

<sup>60</sup> Déjà dans *La fleur des chansons*. Voir Brian Jeffery, *Chanson verse of the early Renaissance*, Londres, Tecla Editions, 1976, vol. 2, p. 67-69.

<sup>61</sup> Déjà dans d'autres volumes. Voir Brian Jeffery, *ibid.*, vol. 1, p. 175-177.

Allusion au camp du drap d'or et à la trahison de la France par les Anglais en dépit des promesses échangées. 1521.

BnF, RES-YE-1375.

**6- « Chanson du Comte de Nansolt, Composee sur le chant de Ma dame a receu le bont »**

« Parlons du comte de Nansolt... »

Siège de Mézières, en 1521, par Franz de Nassau-Sickingen. La ville est défendue par le chevalier Bayard et Anne de Montmorency.

In *SEnsuyvent* || *Plusieurs belles* || *Chansons nou=* || *velles [...]*, S. l. n. d. ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-112 (Recueil Morgand), M. Pouspin, PGA-164 (attribution à la Veuve Trepperel et Jean Jehannot), S. Rambaud-24.

**7- « Autre chanson du Comte de Nansolt sur le chant en douleur et tristesse languirons nous toujours »**

« Le comte de Nausault / Tu es bien abusé / De nous donner lassault... »

Même événement que la chanson du Comte de Nansolt.

In *SEnsuyvent* || *Plusieurs belles* || *Chansons nou=* || *velles [...]*, S. l. n. d. ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-112 (Recueil Morgand), M. Pouspin, PGA-164 (attribution à la Veuve Trepperel et Jean Jehannot), S. Rambaud-24.

**8- « Chanson des francs archiers et des advanturiers »**

« Mauvais advanturiers / Vous estes bien mutins... »

Prise de Hesdin par François I<sup>er</sup> en décembre 1521. Opposition aux troupes de l'empereur commandées par le duc de Bourbon. Les francs archers partent vers Hesdin (avant la bataille).

In *SEnsuyvent* || *plusieurs belles chansons nou* || *velles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-111 (Recueil Morgand) ; S. Rambaud -16.

**9- « Vive le roy »**

« L'autre jour my cheminoy / Devant Hedin la bonne ville... »

Même événement que chanson des francs archiers.

In *S Ensuyvent plu* || *sieurs belles chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris ?] ; in-8 ; BnF, RES-YE-1377 (8e pièce du « Recueil de poésies ») ; S. Rambaud -23.

*SEnsuyvent* || *plusieurs belles chansons nou* || *velles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-111 (Recueil Morgand) ; S. Rambaud -16.

*Sensuyvent* || *viii. belles chansons nouvelles dont les* || *noms sensuyvent [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-113 (Recueil Morgand) ; S. Rambaud-4.

*S Ensuyvent plu* || *sieurs belles chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; BnF, RES-YE-1378 (9e pièce du « Recueil de poésies ») ; S. Rambaud -3.

**10- « Gentille ville de hedin »**

Même événement que chanson des francs archiers.

In *S Ensuyvent plu* || *sieurs belles chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris ?] ; in-8 ; BnF, RES-YE-1377 (8e pièce du « Recueil de poésies ») ; S. Rambaud -23.

*SEnsuyvent* || *plusieurs belles chansons nou* || *velles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; Chantilly, MC, IV-D-111 (Recueil Morgand) ; S. Rambaud -16.

**11- « Aidez le moy tous a plaindre, gentilz advanturiers »**

« Aidez le moy tous a plaindre / Gentilz advanturiers / Aidez le moy tous a plaindre / Le noble Roy Francoys... »

Sur le désastre de Pavie (1525).

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyt plu||sieurs belles chansons nouvelles et fort joy-||euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>62</sup>. RES-YE-2720.

**12- « Que<sup>63</sup> / Ne<sup>64</sup> dictez-vous ensemble, chevaliers de regnom »**

« Ne dictez vous ensemble / Chevaliers de regnom... »

Sur Pavie, éloge de la France.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043. Dans ce recueil, la chanson est dite « Chanson nouvelle selon la bataille faite devant Pavie qui se chante sur le chant Que dictez vous en France ».

*Sensuyt plu||sieurs belles chansons nouvelles et fort joy-||euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543. RES-YE-2720.

**13- « La chanson de Romme »**

Sac de Rome (1527).

In *Chansons nou||velles qui sen||suyvent [...]*, S. l. n. d. [Paris, Alain Lotrian] ; in-8 ; Paris, École des Beaux-Arts, Imp Masson 0457 (Recueil Lotrian) ; M. Pouspin, PGL-26c ; S. Rambaud-13<sup>65</sup>.

**14- « Ne desplaise aux Normans ny a leur compagnie »**

« Ne desplaise aux normans ny a leur compagnie / Silz ont donné lhonneur a ceulx de picardie... »

Passage en revue de 6 000 Picards par François I<sup>er</sup> à Amiens en 1535.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyt plu||sieurs belles chansons nouvelles et fort joy-||euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>66</sup>. RES-YE-2720.

**15- « Peuple de Picardie »**

« Peuple de picardie / Bien est par toy destruit... »

Chanson qui rend hommage à ces mêmes 6000 soldats picards.

Evocation de la revue de 1535 puis des batailles conduites par François I<sup>er</sup> en personne et deux capitaines picards, « Sarcus », sans doute Jean de Sarcus, mort en 1537, capitaine général des légionnaires de Picardie, et le « venerable Seigneur de Sessaval », probablement Augustin de Saisseval. Opérations militaires menées dans le Nord de la France entre la levée des troupes picardes en 1535 et la publication de la chanson en 1537.

---

<sup>62</sup> Déjà dans *La fleur des chansons*. Voir Brian Jeffery, *op.cit.*, vol. 2, p. 30-32.

<sup>63</sup> 1537.

<sup>64</sup> 1543.

<sup>65</sup> Déjà dans *La fleur des chansons*. Voir Brian Jeffery, *op.cit.*, vol. 2, p. 44-47.

<sup>66</sup> Déjà dans des recueils de 1537 et 1538. Voir Brian Jeffery, *op.cit.*, vol. 2, p. 308-309.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

**16- « Monsieur de Banquille a charge de mil hommes »**

« Monsieur de banquille a charge de mil hommes / Dont en ya cent qui sont tous gentilzhommes... »

Passage en revue de troupes commandées par le Seigneur de Bacqueville, par François I<sup>er</sup> à Rouen en avril 1535.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyt plu || sieurs belles chansons nouvelles et fort joy- || euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>67</sup>. RES-YE-2720.

**17- « Bourguignons venoient au[x] barrieres » (1537) ou « Bouguignons venoient aux / Bourguignons par outraj » (recueil Lotrian, sans date)**

Siège de Péronne (du 14 août au 11 septembre 1536) : attaque de la ville par Henri III de Nassau-Breda, au service de Charles Quint. Défense française des ducs de Vendôme et de Guise, du comte de Dammartin, de Jean d'Humières, du seigneur d'Estourmel et de Robert de la Marck.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyvent || Treize belles chansons nou= || velles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Alain Lotrian] ; in-8 ; Paris, École des Beaux-Arts, Imp Masson 0465 (Recueil Lotrian) ; M. Pouspin, PGL-26p ; S. Rambaud-8.

**18- « Aultre chanson des Bourguignons »**

« La marche estoit en France... ».

Même évènement que la chanson « Bourguignons venoient aux / Bourguignons par outraj ».

In *Sensuyvent || Treize belles chansons nou= || velles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Alain Lotrian] ; in-8 ; Paris, École des Beaux-Arts, Imp Masson 0465 (Recueil Lotrian) ; M. Pouspin, PGL-26p ; S. Rambaud-8.

**19- « A la journée de fin faicte des hennoyers par nos gens mis a fin et moult fort anoyez »**

« Hennoyers gros paillars... »

Toujours le siège de Péronne de 1536.

In *S'Ensuyt || la rencon || tre & des || confiture des hen || noyers faicte en || tre saint pol et bethune & a la journee de fin des hennoyers par nos gens mis a fin et moult fort anoyez Avec la sum || mation darras et se chante sur le chant helas je lay perdue celle que jaymois tant*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], s. d. ; in-8 ; BnF, RES-YE-1374.

**20- « Chanson de Peronne sur le chant « N'oserait-on dire » »**

« Le seigneur de la Marche / Ne dort ne nuit ne jour... »

Siège de Péronne de 1536.

---

<sup>67</sup> Déjà dans des recueils de 1537 et 1538. Voir Brian Jeffery, *Chanson verse of the early Renaissance*, Londres, Tecla Editions, 1976, vol. 2, p. 310.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyt plu||sieurs belles chansons nouvelles et fort joy-||euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>68</sup>. RES-YE-2720.

**21- « Nansot a grand puissance »**

« Nansot a grand puissance / De Guyse est party... »

Siège de Péronne de 1536.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyt plu||sieurs belles chansons nouvelles et fort joy-||euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>69</sup>. RES-YE-2720.

**22- « Par devant saint Ricquier » (sur le chant de « Madame la Régente »)**

« Par devant saint Ricquier / Sont venus bourguignons / Ruer, frapper, burquer... »

Siège de Péronne de 1536.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyt plu||sieurs belles chansons nouvelles et fort joy-||euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>70</sup>. RES-YE-2720.

**23- « Chanson de la rencontre et desconfiture des Hennoyers<sup>71</sup> faite entre Saint-Pol et Béthune »**

« Vive le roy et sa noble puissance... »

Siège de la ville d'Hesdin, Pâques 1537, par René I<sup>er</sup>, baron de Mailly.

In *S'Ensuyt ||la recon||tre & des||confiture des hen||noyers faite en||tre saint pol et bethune & a la journee de fin des hennoyers par nos gens mis a fin et moult fort anoyez Avec la sum||mation darras et se chante sur le chant helas je lay perdue celle que jaymois tant*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], s. d. ; in-8 ; BnF, RES-YE-1374.

**24- « Aultre chanson nouvelle de hedin » (sur le chant de « Marseille la jolie »)**

« Hedin fut assaillie / par le roy des francoys... »

Siège de la ville d'Hesdin, Pâques 1537, par René I<sup>er</sup>, baron de Mailly. L'auteur donne son nom : Jean Chaperon. La chanson fut publiée dès 1537 dans un recueil de Lotrian (In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043) mais aussi par Chaperon lui-même dans *Le Dieu gard de Marot* (Paris, BnF, Y 4496 Rés.)<sup>72</sup>.

---

<sup>68</sup> Déjà dans un recueil de 1537. Voir Brian Jeffery, *Chanson verse of the early Renaissance*, Londres, Tecla Editions, 1976, vol. 2, p. 301-302.

<sup>69</sup> Voir Brian Jeffery, *Ibid.*, p. 311-314.

<sup>70</sup> Déjà dans un recueil de 1537. Voir Brian Jeffery, *Ibid.*, p. 320.

<sup>71</sup> Les Hennoyers sont les habitants de la province du Hainaut.

<sup>72</sup> Voir Brian Jeffery, *Ibid.*, vol. 2, p. 322.

**25- « Chanson nouvelle sur la folle entreprise des Flamands et Bourguignons »**

Après l'échec des sièges de Péronne et de Hesdin, les troupes impériales firent le siège de Saint-Pol (aujourd'hui Saint-Pol-sur-Ternoise) en 1537. Le général de ces troupes était Maximilien d'Égmont.

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**26- « La summation d'Arras » (se chante sur « Hélas je l'ai perdue celle que j'aimais tant »)**

« Allons faire une aubade / Souisses et francoys... »

Opérations militaires dans le Nord de la France au début de l'année 1537, sans doute avant la trêve signée en juillet à l'initiative de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Toujours sous François I<sup>er</sup>, allusions à l'opposition à un « faux comte de Flandres » alors que l'été approche.

In *S'Ensuyt || la rencon||tre & des || confiture des hen || noyers faicte en ||tre saint pol et bethune & a la journee de fin des hennoyers par nos gens mis a fin et moult fort anoyez Avec la sum||mation darras et se chante sur le chant hélas je lay perdue celle que jaymois tant*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], s. d. ; in-8 ; BnF, RES-YE-1374.

**27- « Gens de la Tharentaise » (sur le chant de « Marseille la jolie »)**

« Gens de la Tharentaise / Ou prenez vous confort... »

Soulèvement de la Savoie, suivi d'une répression en mars 1537.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043. (sans mention du timbre)

*Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

*Sensuyt plu||sieurs belles chansons nouvelles et fort joy-||euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543<sup>73</sup>. RES-YE-2720.

**28- « Chanson nouvelle sur la prinse du chasteau de Villeines au pays de Pymont » (sur le chant « Quand je partismes de Guyse par un lundy matin »)**

« Monsieur de Montejan / hardy comme un lyon... »

Campagne du Piémont où René de Montjean s'impose au Pas-de-Suze en 1537.

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**29- « Chanson nouvelle faicte sur le departement de la reine d'Ecosse disant adieu à son père et à tous ses amis » (sur le chant de « Vienne qui pourra venir »)**

« Adieu mon pere mon amy... »

Printemps 1537 : départ de la fille aînée de François I<sup>er</sup>, Madeleine, vers l'Ecosse, avec son époux, le roi Jacques V d'Ecosse.

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

---

<sup>73</sup> Idem, p. 311 *sqq.* Cette chanson est déjà publiée dans un recueil de 1537.

**30- « Chanson nouvelle sur le fait de l'assaut de Therouenne » (sur le chant de Messire Antoine de Beaulieu)**

« Therouenne noble cite... »

Siège de Théroouanne par les troupes impériales en juin 1537 (la ville représente une sorte d'enclave française sur les terres de l'empereur).

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**31- « Chanson nouvelle faite sur l'établissement du connétable de France » (sur le chant de « Adieu m'amy, adieu ma rose »)**

« Peuple francoys par courtoisie... »

Anne de Montmorency devient connétable de France (1538).

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**32- « Chanson nouvelle faite sur l'espérance de la paix » (sur le chant de « Au joli bois... »)**

« Espaignolz, Italiens / Et tous les enfantz de flandres... »

Allusion à la paix à venir, présentée comme étant l'initiative de la reine de France et du pape. Peu avant la paix de Nice de 1538 ou presque de manière concomitante.

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**33- « Chanson nouvelle faite sur l'espérance de la paix »**

« Quand Jesuchrist vint sus la terre... »

Avant la paix de Nice de 1538 ou entre cette paix et la reprise des conflits en 1542. Dans cette chanson, on appelle à une union des chrétiens contre les Turcs, selon les souhaits de Paul III.

*In Sensuyt plu || sieurs belles chansons nouvelles et fort joy- || euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543. RES-YE-2720.

**34- « Chanson faite sur les faitz de la guerre dela les montz » (sur le chant « Maître Antoine de Beaulieu te disais fils de la Marche)**

« De Suze nous sommes partis... ».

Retour de troupes depuis le Nord de l'Italie jusqu'à Briançon puis Grenoble où se trouve le roi François. Saint-Nicolas 1537.

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**35- « Chanson sur le departement de madame la duchesse de Longueville, reine d'Ecosse » (sur le chant de « Las que dit on en France de ma fleur de Bourbon »)**

« O noble roy Descosse / Prince de grand honneur... »

Départ de Marie de Guise pour l'Ecosse afin de s'y unir avec le roi Jacques V, première moitié de l'année 1538.

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**36- « Chanson nouvelle sur les accords faits entre le roi et l'empereur » (sur le chant « Je vous supplie, oyez comment en amours je suis mal traité »)**

« Je vous supplie oyez comment / Nous debvons vivre sans esmoy... »

Sur la paix de Nice (1538).



*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.*

**37- « Chanson nouvelle faicte sur les dons et presentz que lempereur a faicts aux dames de France »**  
(sur le chant de « Adieu m'ameye, adieu ma rose »)  
« Gentilz francoys par courtoisie... »

Sur la paix de Nice (1538).

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.*

**38- « Chanson nouvelle sur la paix » (sur le chant « Amours m'ont coûté cent livres »)**  
« Donnons a dieu louange et gloire... »

Sur la paix de Nice (1538).

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.*

**39- « Chanson nouvelle faicte sur l'état de la noblesse tant du roi que de l'empereur en Provence »**  
(sur le chant « Tant il m'ennuie de m'amie que ne la vois »)  
« Seigneurs, bourgeois, marchantz de France... »

Sur la paix de Nice (1538).

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.*

**40- « Chanson nouvelle faicte sur les accords entre le roi et l'empereur » (sur le chant « Quand me souvient de la poulaille »)**  
« Bons chrestiens trestous ensemble... »

Sur la paix de Nice (1538).

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.*

**41- « Chanson nouvelle faicte sur les trefves faicts entre le roi et l'empereur » (sur le chant de « O maître Antoine de Beaulieu »)**  
« Vive le noble roy Francoys / Avecques sa bonne alliance... »

Sur la paix de Nice (1538).

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.*

**42- « Chanson nouvelle sur la reception et parlement du Roi et de l'empereur a Aiguemorte en Provence » (sur le chant « Quand je partismes de Guyse / Par un lundi matin »)**  
« Ayguemorte en Provence / A este lassemblee / Du noble roy de France / Et de son frere ayme... »

Sur l'entrevue d'Aigues-Mortes les 14 et 15 juillet 1538.

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.*

**43- « Chanson nouvelle faicte du trepassement de madame Isabeau reine des Espagnes, femme de l'empereur » (sur le chant « Adieu m'amie, adieu ma rose »)**  
« Voulez vous ouyr des nouvelles / Quen France avons pour le present... »

Mort de l'épouse de Charles Quint, Isabelle de Portugal, en mai 1539.

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**44- « Chanson nouvelle faicte et composée sur la venue de l'empereur à la ville de Gand » (sur le chant « Las que dit-on en France de monsieur de Bourbon »)**

« Escoutez tous ensemble / Nobles loyaulx francoys / De l'empereur de Rome... »

Sur la traversée de la France par Charles Quint pour aller mater la révolte de Gand au début de l'année 1540.

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

**45- « Chanson nouvelle faite et composée sur les entreprises faites par Monsieur de Vendôme à l'encontre de ses ennemis » (sur « Adieu m'amy, adieu ma rose »)**

« O Noble seigneur de Vendosme / Capitaine du roy Francoys... »

Escarmouches entre Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et les troupes impériales en août 1542.

In *Sensuyt plu || sieurs belles chansons nouvelles et fort joy- || euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543. RES-YE-2720.

**Chansons qu'aucun élément ne permet de dater précisément :**

**46- « Chanson des galiotz »**

Chant de galériens. Il y a une référence à Charles VIII qui, après avoir envahi l'Italie en 1495, libéra des prisonniers à l'occasion de son voyage de retour en France. Les strophes 1 et 3 évoquent un autre roi. Montaignon pense qu'il s'agit de François I<sup>er</sup> mais d'après Brian Jeffery<sup>74</sup> il pourrait tout aussi bien s'agir de Louis XII.

In *S'Ensuivent plu || sieurs belles chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; BnF, RES-YE-1378 (9e pièce du « Recueil de poésies ») ; S. Rambaud -3.

In *Sensuyvent || viii. belles chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Alain Lotrian] ; in-8 ; Paris, École des Beaux-Arts, Imp Masson 0460 (2) (Recueil Lotrian), S. Rambaud-19.

**47- « Le roy sen va de la les mons »**

Campagne d'Italie.

In *Sensuyvent dixsept belles || Chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris ?] ; in-8 ; BnF, Arsenal, RES-8-BL-11441 (1re pièce du Recueil La Vallière) ; M. Pouspin, PGL-26s ; S. Rambaud-11.

In *S'Ensuivent plu || sieurs belles chansons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve Trepperel] ; in-8 ; BnF, RES-YE-1378 (9e pièce du « Recueil de poésies ») ; S. Rambaud -3.

**48- « Helas Olivier Basselin »**

Déplore la mort d'un soldat réputé pour ses chansons et nommé Olivier Basselin.

Opposition des Normands aux Anglais.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

<sup>74</sup> *Op. cit.*, vol. 1, p. 194.

*S ensuivent chan || sons nouvelles tant du vau de vire, que || aultres : et sont en nombre de quatre vingtz || et dixneuf [...]*, S. l. n. d. [Paris, Alain Lotrian] ; in-8 ; Paris, École des Beaux-Arts, Imp Masson 0456 (Recueil Lotrian) ; M. Pouspin, PGL-26b ; S. Rambaud-14.

*Sensuyt plu || sieurs belles chansons nouvelles et fort joy- || euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543. RES-YE-2720.

#### **49- « Ung franc taulpin »**

Chanson ancienne d'après Brian Jeffery<sup>75</sup> mais réactualisée pour évoquer la campagne des Flandres.

In *Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes impressions comme porrez veoir à la table en laquelle sont comprises les premières lignes des chansons*, Paris, enseigne de l'Ecu de France [Alain Lotrian], 1537 ; in-8 ; Chantilly, VI-E-043.

*Sensuyvent || dix belles chan || sons nouvelles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Alain Lotrian] ; in-8 ; Paris, École des Beaux-Arts, Imp Masson 0458 (Recueil Lotrian), M. Pouspin, PGL-261, S. Rambaud-6.

*Sensuyt plu || sieurs belles chansons nouvelles et fort joy- || euses [...]*, Paris, enseigne de l'Ecu de France, par Alain Lotrian, 1543. RES-YE-2720.

#### **50- « Chanson nouvelle des Angloys »**

« Tremblez angloys, pour la peur des francoys... »

Pourrait faire référence à n'importe quelle expédition anglaise en Normandie (au départ de Londres puis Southampton, appelé « Hantonne » dans la chanson) mais Brian Jeffery note qu'aucune expédition connue n'a attaqué La Rochelle<sup>76</sup>.

In *Sensuyent .xii. chansons nou= || velles [...]*, S. l. n. d. [Paris, Veuve de Guillaume Nyverd ou Jacques Nyverd] ; in-8 ; BnF, RES-P-YE-2092 ; M. Pouspin, PGL-26p ; J.-E. Girot-A. Tacaille, J12 ; S. Rambaud-15.

#### **51- « Chanson nouvelle de la bonne vinée » (sur le chant de « Hélas que vous a fait mon cœur »)**

« Francoys, flamans et espaignols, rejouissez vous... »

Fait allusion à une paix, sous le règne de François I<sup>er</sup>.

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

On la retrouve dans le même recueil mais avec des variantes, notamment au début « Avant gallantz avant avant... ».

#### **52- « Chanson faite sur le triomphe que les Dieppois ont fait sur la mer »**

« Les mariniers de diepe / Ilz ont bien triumphe... »

Victoire sur mer de marins de Dieppe sur des Flamands : prise de 3 navires de guerre.

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

#### **53- « Chanson nouvelle de la prise de la ville de Suze » (sur le chant de « Buons d'autant ayons le cœur joyeux »)**

« Suzens, Suzens ou est vostre pensee... »

Prise de Suse par le seigneur de Poissy ( ?).

In *Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.

---

<sup>75</sup> *Op. cit.*, vol. 2, p. 231.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 173.

**54- « Autre chanson sur le partement des galiots de la ville de Paris »**

« De Paris nous sommes partis / Neuf vingtz galiots prisonniers... »

Départ de galériens qui vont s'opposer aux Turcs. Peut-être après la paix de Nice (1538) ?

*In Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimees nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table. Mil cinq cens. XLII*, Paris, Enseigne de l'écu de France, Alain Lotrian, 1542. RES-YE-2719.